

Variétés maçonniques : le convent. - le rite écossais

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 37

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Variétés maçonniques.

Le Convent. — Le Rite écossais.

Nous venons de recevoir trois lettres, deux de Lausanne et l'autre de Vevey, nous demandant si le *Conteur*, qui a déjà donné dans le temps de curieux détails sur la maçonnerie, ne dira rien du Convent universel qui vient de s'ouvrir dans notre ville. Une de ces lettres nous fait observer entr'autres que le programme du Congrès, publié par la *Feuille d'avis de Lausanne*, le 6 courant, n'a pas été compris, vu les abréviations mystérieuses qu'il contient.

Ces questions qui nous sont posées à brûle-pour-point nous donnent ainsi le sujet de faire une petite excursion dans le monde maçonnique à l'occasion du Congrès du Rite écossais ; peut-être y trouverons-nous quelques particularités dignes d'intéresser nos lecteurs. Nous le ferons sans parti-pris, sans aucune prévention contre une société dont nous ne faisons pas partie, mais au sein de laquelle nous comptons de nombreux amis. Tous les vrais maçons reconnaîtront dans ce qui va suivre que nous ne disons rien qui ne puisse être connu de chacun, qui n'ait été dit ou publié. Quand nous disons « vrais maçons, » nous ne parlons point de ceux qui ne voient dans l'institution que quelques futiles symboles, quelques hochets pour leur vanité, quelques mots ou signes dont on se sert souvent entre le verre et la bouteille, pour le seul plaisir de faire voir aux profanes qu'on est en possession d'un secret !...

N'est-ce pas pour ceux-là seulement que la maçonnerie a inscrit sur les parois de sa chambre noire, dite *cabinet des réflexions*, ces sentences bien caractéristiques ?

« Si une vaine curiosité t'a conduit ici, va-t-en. » — Si tu crains d'être éclairé sur tes défauts, tu n'as que faire ici. — Si tu es capable de dissimuler, tremble ; on te pénétrera. Si tu tiens aux distinctions humaines, sors ; on n'en connaît point ici, etc. »

Non, par vrais maçons, nous entendons ces hommes intelligents, éclairés, qui ne voient dans la grande association dont ils sont membres, que son côté moral, religieux et philanthropique ; qui veulent que la maçonnerie soit fondée sur Dieu et la solidarité humaine ; qui respectent la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme et n'excluent personne pour ses opinions ou ses croyances ; ces

hommes enfin pour lesquels, en maçonnerie, les principes sont tout et les symboles rien ou presque rien.

Cela dit, revenons à nos moutons. Le mot *convent*, par lequel les maçons désignent les réunions générales de l'Ordre, où l'on traite les intérêts maçonniques des loges d'un pays, d'un rite, etc., est un vieux mot qui signifiait assemblée. C'est du Convent de Londres, en 1817, que date la franc-maçonnerie telle qu'elle existe aujourd'hui, et l'extinction de la maçonnerie libre ou de pratique ; car on y décida que les privilèges de cette institution ne seraient plus le partage exclusif des maçons constructeurs, et que *tous les hommes* seraient appelés à en jouir, pourvu qu'ils fussent régulièrement admis et initiés.

Le Convent de Lausanne n'est pas le premier qui ait eu lieu en Suisse ; on peut citer ceux de Zurich (1836) ; de Berne (1838) ; de Bâle (1840) ; du Locle (1842), convoqués dans le but d'opérer la fusion des deux pouvoirs maçonniques qui se partageaient l'obédience des loges Suisses, d'abolir les hauts grades et de fonder une grande loge nationale. L'acte d'union signé au Locle en 1842, ratifié en 1843 et mis à exécution en 1844, donna naissance à la grande loge *Alpina*.

Un convent dont on attendait beaucoup, et dont on fit grand bruit avant son ouverture est celui de Paris, en 1855, convoqué par le prince Lucien Murat, à l'époque où l'Exposition internationale devait amener à Paris un grand nombre de maçons de toutes les nations. Cette célèbre réunion, qui se proposait la réforme des rituels, l'étude de la question du retour à l'unité du système maçonnique et de l'abolition des hauts grades, fit un fiasco presque complet. Il n'y eut que cinq séances stériles, où prirent part les représentants de cinq puissances maçonniques. Il existe cependant de par le monde maçonnique 80 grandes loges ou grands orients, dont 25 en Europe seulement et plusieurs centaines de grandes loges provinciales.

Les abréviations dont on nous demande l'explication sont très simples ; il faut peu d'efforts pour comprendre le programme du Convent du rite écossais, publié par la *Feuille d'avis*. On doit lire par exemple : « Lundi 6. Ouverture du Convent par une » tenue solennelle au 33° degré, sous la présidence » du Très Puissant Souverain Grand Commandeur

» du Suprême Conseil pour la Suisse, etc., etc. »
C'est ici le lieu de dire ce que l'on entend par *Rite écossais*.

De tous les systèmes maçonniques qui se sont prétendus originaires de l'Ecosse, pas un ne se rattache directement à ce pays. Il y avait en Ecosse comme en Angleterre des compagnies de constructeurs organisées en loges et jouissant de certaines franchises qui leur avaient fait donner le nom de maçons libres (*free masons*). Cette maçonnerie était donc comme en Ecosse une association de travailleurs, une sorte de compagnonnage.

Les loges écossaises ne connurent la franc-maçonnerie philanthropique qu'après la transformation, qui s'opéra en 1717 dans la grande Loge de Londres et qui produisit un réveil analogue dans les trois royaumes. Ce n'est que 19 ans après cette transformation de la franc-maçonnerie opérative en franc-maçonnerie philosophique et humanitaire que les maçons écossais, dont les loges avaient cessé de travailler depuis 1695, se réunirent pour constituer une Grande Loge d'Ecosse, dans laquelle il n'était nullement question de Templiers, de Chevaliers de Rose-Croix, car cette Loge a proclamé à diverses reprises, dans ses circulaires, qu'elle ne reconnaissait que les trois grades symboliques : apprenti, compagnon et maître.

Mais dès 1728 nous trouvons en France une maçonnerie chevaleresque, templière, se prétendant issue des croisades et se disant supérieure à la maçonnerie anglaise, qui avait pénétré en France en 1721. L'auteur de ce nouveau rite, qui s'appelait *écossais*, avant que la maçonnerie eut pénétré en Ecosse, est le baron de Ramsay, noble Ecossais, jacobiste ardent, qui s'occupa toute sa vie d'intrigues et de complots stuartistes. Il attribua à ses élucubrations une illustre origine, en les faisant remonter aux croisades, ce qui rendait ses grades plus attrayants à la vanité des adeptes que la simple franc-maçonnerie de la Grande Loge de Londres.

Telle est en résumé l'origine la plus rationnelle de l'écossisme en maçonnerie, et quand cette création se fut répandue avec quelque succès en France et ailleurs, l'Ecosse ne tarda pas à la revendiquer comme son œuvre.

Il est donc regrettable de voir ce roman, maintes fois contesté, servir de base à un grand nombre de rites maçonniques.

Dans un prochain article nous parlerons des différents grades du rite écossais, et des mystères qui s'y rattachent.

L. M.

Le vieux Sauvabelin.

Quelle est l'origine du nom Sauvabelin ?

Nous n'aborderons pas l'explication d'un M. Belin, poursuivi par qui et pourquoi ? lequel se cacha dans le bois, de sorte que la forêt sauva Belin.

Y a-t-on adoré un dieu nommé Bel, Belus ou Belinus ? Qui donc serait venu à ce culte ? Lausanne actuel n'existait pas et Lausonium était à Vidy. Pourquoi le dieu des druides aurait-il été Bel ici

et Penn à Villeneuve (Penilucus, bocage de Penn), à moins que Villeneuve soit dérivé du celtique Penlech, qui veut dire *tête du lac*. Il y avait des druides et plus que cela, des druidesses à Villeneuve ; elles figurent, du reste, sur le tableau de la bataille du Léman, par M. Gleyre, avec des cornes découvertes par M. Troyon. Rien de plus certain.

L'ancienne forêt descendait jusqu'à la Palud (Palus, marais), cette place décorée jusqu'en 1873 d'une *Justice* qui tenait son épée droite, tandis que maintenant, avec une main toute neuve, elle la tient de travers.

Jadis, pour se rendre à Sauvabelin, on montait par une route pavée qui s'appelait le Pavement ; il en reste un joli échantillon entre la Barre et la campagne du Petit-Château ; de là elle a été remplacée par un escalier, qui fait un coude. Autrefois il n'y avait naturellement pas de coude, et l'on gravissait la dérupe jusqu'à la campagne qui s'appelle encore aujourd'hui le *Pavement*.

Laissons la route du Mont filer à gauche, prenons à droite le petit chemin de Sauvabelin, et sans nous arrêter à l'*Hermitage*, observons que jadis ce chemin avait une haie de charmes (ou charmillé). Les charmes ont disparu. Le chemin de Sauvabelin, suivant l'impulsion donnée par le Pavement, filait droit en haut ; on en voit encore des restes entre le pré du garde-forêt et la maison Badan, alors maison Bérard, incendiée par la foudre en mai 1830. Certes, à cette époque, la course au Signal était loin de présenter des attraits, et si, arrivé au but, on trouvait quelque honnête revendeuse avec une corbeille de fruits, du sirop et des officiers en bicaume ayant le tricorne décoré d'une grande plume, on faisait honneur à ses provisions.

Le grand feu d'alarme allumé dans la soirée du 18 décembre 1830 a beaucoup changé le Signal, qui, au lieu de bancs, avait des fauteuils creusés dans le tronc d'arbres séculaires, coupés à trois pieds du sol. En allant du Signal à Montmeillan, on arrive sur un petit plateau. Là se trouvait encore en 1820 une vaste rotonde, ayant forme d'un temple antique. C'était un toit rond supporté par des colonnes. On y faisait des repas, on y dansait alors que le stand de Montmeillan était le rendez-vous favori des tireurs. Montmeillan était un centre, la rotonde un centre, la place vers le garde-forêt un centre, et dans chacun de ces centres un rond de danse, lorsque les quatre abbayes réunies avaient leur fête et que notre population vivait un dimanche et un lundi au bois. On faisait la cuisine sous les arbres. Le soir, depuis La Sallaz, l'illumination de Sauvabelin, les accents des musiques de danse, qui ne négligeaient pas la grosse caisse, les silhouettes qu'on voyait passer devant les feux, formaient un spectacle unique.

La cascade, aujourd'hui, n'a presque plus d'eau ; elle est cependant encore charmante et ne ressemble en rien aux autres cascades du Flon.

Nous devons encore signaler une singularité disparue. Du plateau dont nous venons de parler, part une allée qui va rejoindre celle conduisant à la chocolatière ; à ce point de jonction se trouvent des